

REGLEMENT DE LA PRATIQUE DU JAVELOT TIR SUR CIBLE

1- LE JEU ET L'AIRE DE JEU

Le sport du javelot consiste à lancer, à son tour, 2 javelots successifs.

LE JAVELOT

Le javelot se compose d'une pointe en métal (acier ...) et d'un empennage en plumes qui assure son équilibre aérostatique. Son poids est libre, mais il évolue en général entre 250 et 400 grammes.

Le javelot est lancé à partir d'un plancher d'au minimum 2 m de long, 1 m de large, et 5 cm d'épaisseur, destiné à éviter les litiges de pas dans une cible en planches.

LA CIBLE

La cible en planches de 160 cm x 80 cm minimum comporte un bloc en bois (peuplier) de 40 cm de côté (minimum). Cette cible est placée à une distance de 8 m du plancher.

Les cibles et planchers ne doivent être recouverts d'aucuns matériaux .

La surface de la cible doit être peinte en blanc mat.

Le bloc de peuplier supporte 2 cercles d'acier concentriques et biseautés de 60 et 210 mm de diamètres intérieurs, entre 10 et 15 mm de large et de 2 à 3 mm d'épaisseur (appelés bagues), qui délimitent les surfaces de points.

Leur centre est à une hauteur de 80 cm du dessus du plancher. Cette hauteur doit tenir compte des dénivellations éventuelles du terrain ou de la salle.

La surface comprise entre les 2 bagues doit être peinte en rouge vif.

La surface de la petite bague est blanche. Il est obligatoire, avant un lancer de 2 javelots, de mettre en place un papier témoin pour renouveler la virginité de la surface.

Ces papiers doivent obligatoirement être blancs et ronds, et d'un diamètre compris entre 62 et 65 mm.

LES PLANCHERS

Les planchers doivent être composés à l'avant d'une plate-forme de planches assemblées sur une longueur de 50 cm, et de lattes légèrement espacées à l'arrière, ne permettant pas le blocage des talons dans les interstices.

Sont exclus les planchers en agglomérés et en contre-plaqués.

LE COMPTE DES POINTS

Si le javelot pénètre la petite bague (60 mm), 2 points sont accordés.

S'il pénètre entre les deux bagues, il vaut 1 point.

Si le javelot rebondit sur la petite bague, il vaut 1 point.

S'il rebondit sur la grande bague, il n'y a pas de point.

Les points sont acceptés si les javelots tombent après avoir pénétré l'intérieur des bagues.

2- L'ARBITRE

L'arbitre est responsable de la marque; il est juge sans appel de toutes contestations concernant l'application des règles du jeu.

Il est juge de la validité des licences dont il doit exiger la présentation.

La licence est obligatoire tant pour le joueur que pour l'arracheur. Elle est l'objet de contrôles par l'arbitre à chaque série d'une compétition.

3- L'ARRACHEUR

L'arracheur est la personne chargée de retirer les javelots du bloc :

Il ne doit en aucun cas accompagner les javelots en vol. Il n'avance la main pour arracher un javelot que lorsqu'il est parfaitement planté en cible ; il le retire avec précaution pour éviter d'abîmer les plumes.

Il se trouve du côté opposé de la cible par rapport à l'arbitre.

Il annonce les points clairement et sans crier; ces points restent cependant à l'appréciation seule de l'arbitre.

Il est recommandé aux arracheurs de s'habituer à retirer les javelots en les orientant vers l'intérieur ou l'extérieur de la cible, selon qu'il y a point ou pas (en particulier s'ils sont situés au ras d'une des deux bagues). Cette méthode permet une meilleure appréciation des scores des joueurs par l'arbitre.

Il est interdit à l'arbitre d'annoncer le nombre de tours restant à jouer dans une série. Le joueur a toujours la faculté de regarder sa feuille si besoin.

Il est interdit de descendre sur le devant du plancher avant que le javelot ne soit arraché, sous peine de voir le(s) point(s) marqué(s) par ledit javelot annulé(s) par l'arbitre.

Ce dernier doit donner 2 avertissements verbaux (tour d'essai compris) au joueur qui descend anormalement.

Dès la 3ème infraction il décompte les points du (ou des) javelot(s) concerné(s) et en informe le joueur.

Il est interdit à toute personne se trouvant dans l'aire de jeu de porter à la bouche une cigarette même éteinte, ou tout autre objet (pipe, crayon, sucette, .). Les boissons et nourritures de toutes natures sont également interdites dans l'aire de jeu.

4-SECURITE

Des barrières, chaînes ou cordes, sont placées sur toute la longueur du jeu, à 80 cm du sol, de chaque côté des blocs.

La protection des planches par des plaques de contre-plaqué ou en caoutchouc est interdite en compétition officielle.

Toute barre de maintien ou jambe de force est interdite sur le devant des cibles.

Seuls ont accès à l'aire de jeu : sportif(s) en cours, arracheur, arbitre et responsables fédéraux.

La distance entre les axes de 2 cibles doit-être au minimum de 2,50 mètres.

Les enfants en bas âge, non accompagnés, sont interdits dans les salles. Ils sont de toute façon placés sous la seule responsabilité des parents.